

The logo for Osisko, featuring a horizontal line above the word "OSISKO" in a bold, sans-serif font.

La minière
nouvelle
génération.

327

DA2-2010

Projet d'agrandissement de la mine aurifère
Canadian Malartic et de déviation de la
route 117 à Malartic **6211-18-015**

A close-up photograph of a rectangular gold bar resting on dark, rich soil. A small green fern frond is visible in the lower-left foreground, partially obscuring the base of the bar. The lighting is dramatic, highlighting the metallic texture of the gold.

Une approche différente.

Rapport de développement durable 2010



Construction du mur vert qui se dresse entre la ville de Malartic et la mine Canadian Malartic.

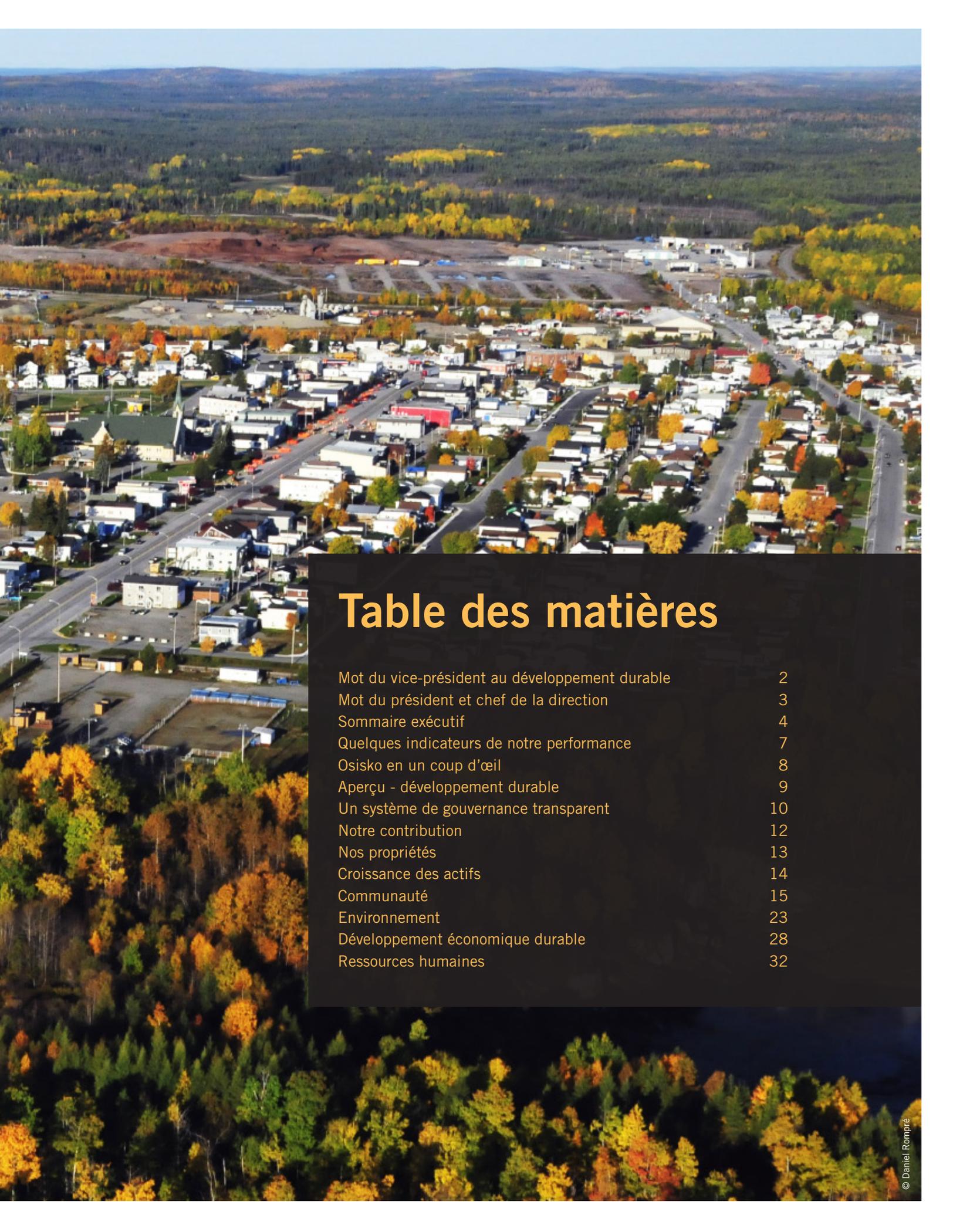


Table des matières

Mot du vice-président au développement durable	2
Mot du président et chef de la direction	3
Sommaire exécutif	4
Quelques indicateurs de notre performance	7
Osisko en un coup d'œil	8
Aperçu - développement durable	9
Un système de gouvernance transparent	10
Notre contribution	12
Nos propriétés	13
Croissance des actifs	14
Communauté	15
Environnement	23
Développement économique durable	28
Ressources humaines	32

Mot du vice-président

au développement durable



Chère lectrice, cher lecteur,

La publication du troisième rapport de développement durable de Corporation Minière Osisko coïncide avec le début d'une nouvelle étape de son développement. En effet, la phase de construction du projet Canadian Malartic est terminée depuis peu et la production d'or est bel et bien commencée. Au cours de l'année 2010, notre équipe a terminé la construction de chacune des infrastructures de notre site minier (les installations d'usinage, l'équipement d'exploitation minière, etc.), lesquelles sont désormais en place et prêtes à fonctionner. De plus, nos employés, nos consultants et nos entrepreneurs n'ont ménagé aucun effort pour que le réseau routier de notre site d'exploitation soit sécuritaire et pratique, que la circulation des eaux se fasse dans le respect de l'environnement, que notre personnel puisse profiter d'un environnement de travail sain grâce à l'implantation d'un grand nombre d'innovations en matière de santé et de sécurité, et enfin, que nos bâtiments soient à la fine pointe de la technologie. La concrétisation de ce rêve est le fruit du travail acharné des employés d'Osisko et des nombreux intervenants qui ont pris part à la réalisation de ce projet dans le plus grand respect des normes de santé et de sécurité, comme en témoigne notre bilan en la matière. Ces derniers ont toutes les raisons d'être fiers de ce qu'ils ont accompli.

Le processus d'obtention des permis environnementaux a été complexe et exigeant, et nous avons dû relever un grand nombre de défis. Mentionnons au passage les contraintes et les imprévus que nous avons dû gérer lors de la construction du mur vert. Nous avons tout de suite pris les mesures nécessaires pour résoudre ces difficultés en faisant preuve de transparence et en favorisant la communication entre les parties. Nous croyons que la façon dont nous avons géré cette situation est un exemple éloquent de notre force de caractère, de notre capacité d'adaptation et de l'ouverture dont nous faisons preuve. Nous avons donc obtenu les permis dont nous avons besoin et nous nous sommes assurés, en priorité, de respecter les engagements que nous avons pris avec les différentes parties prenantes.

Le sentiment de satisfaction que nous éprouvons en raison des exploits que nous avons accomplis est légitime, mais nous ne devons pas perdre de vue que nous aurons d'autres défis de taille à relever. D'abord et avant tout, nous devons faire en sorte que la transition de la phase de construction à celle de production se déroule sans heurts, et que la fiche de santé et de sécurité du site Canadian Malartic demeure exemplaire. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place des mécanismes d'évaluation et de suivi rigoureux ainsi que des protocoles adéquats. Puisque nous sommes une équipe, nous devons tous reconnaître l'importance de respecter les normes que nous avons nous-mêmes mises en place, et nous devons investir le temps, les efforts et le travail nécessaires pour que nos installations obtiennent la certification ISO. Nous avons la ferme intention de remplir nos engagements en matière de responsabilité environnementale en posant des actions concrètes qui permettront de minimiser les impacts négatifs. Ainsi, le public aura la preuve qu'il peut faire confiance à Corporation Minière Osisko, car celle-ci tient parole.

Notre regard se portera sur le gîte minéralisé Hammond Reef l'année prochaine, où nous aurons également un grand nombre de défis à relever. Ces défis seront certainement différents de ceux auxquels nous avons été confrontés jusqu'à maintenant, mais nous avons la certitude que les connaissances que nous avons acquises, les contacts professionnels que nous avons établis et la confiance que nous avons gagnée nous permettront de mener à bien ce projet.

En terminant, nous aimerions remercier sincèrement toutes les parties prenantes de Corporation Minière Osisko. Nous remercions plus particulièrement les résidents de la ville de Malartic, lesquels se sont montrés accueillants et coopératifs, et nous ont offert un appui constant. Nous remercions également chacun des employés d'Osisko pour l'enthousiasme, la ténacité et l'entrain dont ils font preuve sur une base quotidienne. Ils sont sans contredit la ressource la plus précieuse que nous avons. Ce sont ces personnes exceptionnelles qui continueront de définir la **minière nouvelle génération**.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Jean-Sébastien David". The signature is fluid and cursive.

Le vice-président au développement durable
Jean-Sébastien David

Août 2011

Mot du président

et chef de la direction



Osisko a connu une croissance fulgurante au cours de l'année dernière et c'est avec une grande satisfaction que nous nous sommes approchés de la production commerciale. L'année 2010 a été sans contredit une année charnière, puisque nous sommes passés d'une société junior d'exploration à un producteur de calibre intermédiaire. À titre de société junior d'exploration, nous avons démontré que nous possédions les capacités requises pour effectuer les travaux de planification d'une exploitation minière et en assurer la mise sur pied. Dans quelques mois, à titre de producteur de calibre intermédiaire, nous tirerons parti de l'erreur d'aller que nous nous sommes donnés au fil des dernières années pour poursuivre la création de valeur à long terme qui profitera tant aux membres de la communauté qu'à nos actionnaires.

Nous essayons, chaque année, de nous appuyer sur nos réalisations précédentes et nous ne visons rien de moins que l'excellence dans tous les aspects de nos activités, notamment en matière de développement durable, de gouvernance d'entreprise et d'initiative entrepreneuriale. Nous sommes très fiers des progrès que nous avons accomplis dans le secteur minier et les efforts que nous avons investis ont été salués à maintes reprises. Nous avons d'ailleurs remporté, à ce titre, deux prix en matière de développement durable en 2010, soit le Prix Syncrude 2010 de l'ICM pour l'excellence en développement durable et le Prix Extra 2010 de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda. Ces distinctions soulignent la détermination dont nous faisons preuve lorsque vient le moment de mettre en œuvre nos principes en matière de développement durable, et ce, dans toutes les sphères de nos activités.

Nous avons également fait des pas de géant sur le plan de la construction et de l'exploration au cours de la dernière année. La mine Canadian Malartic est sans contredit le meilleur exemple pour illustrer ces dires, compte tenu de la rapidité prodigieuse à laquelle nous sommes passés de la découverte à la production : Osisko a acquis la propriété en 2004; le premier forage a eu lieu en mars 2005 et la première coulée d'or s'est déroulée le 13 avril 2011. La vitesse à laquelle la progression, le développement, le financement et la construction de ce projet de classe mondiale, dont la réalisation aura coûté près d'un milliard de dollars, est la preuve que Corporation Minière Osisko détient une expertise unique en construction et en exploitation minières.

La construction des deux derniers bâtiments institutionnels à Malartic s'est aussi achevée au cours de l'année. Les résidents pourront profiter du centre d'éducation des adultes Le Trait-d'Union et du nouveau centre d'hébergement et de soins de longue durée, le CHSLD Saint-Martin, lesquels s'ajoutent aux quatre autres établissements ultra modernes qui ont déjà été construits. Ainsi, les résidents de la ville de Malartic jouiront de soins de santé de qualité et d'une meilleure éducation.

Nous avons également réalisé une transaction majeure en 2010 en faisant l'acquisition du gîte minéralisé Hammond Reef, situé près de Thunder Bay, en Ontario. L'acquisition du gîte minéralisé Hammond Reef améliore l'inventaire de réserves et de ressources d'Osisko et laisse entrevoir la possibilité que nous puissions produire un million d'onces d'or par année d'ici 2016. Hammond Reef, actuellement l'objet de la plus importante campagne de forage d'exploration au pays, est un vaste projet de développement en pleine croissance qui pourrait donner lieu à la mise en exploitation d'une mine d'or à ciel ouvert de classe mondiale dont la taille s'apparenterait à celle de la mine Canadian Malartic, notre mine vedette. Osisko annonçait fièrement en décembre qu'une entente de partage des ressources avait été signée avec les Premières nations de la région. Il s'agit d'un premier pas significatif qui, nous le croyons, mènera au développement et à l'exploitation du gîte Hammond Reef pour notre bénéfice mutuel, et qui se soldera par des avantages durables en termes d'éducation, d'emploi et de retombées économiques pour les membres des communautés.

L'or est peut-être au cœur de nos activités commerciales, mais nos employés, eux, sont au cœur de nos préoccupations et ces derniers sont la ressource la plus précieuse que nous possédons, puisque c'est grâce à leur inlassable dévouement qu'Osisko connaît autant de succès. J'aimerais remercier chacun de nos employés et j'en profite pour saluer les efforts qu'ils ont déployés pour soutenir notre vision de bâtir une exploitation aurifère de classe mondiale. J'aimerais également témoigner ma profonde gratitude aux résidents de la ville de Malartic, qui nous ont accueilli chaleureusement au sein de leur communauté.

Nous avons donc très hâte de poursuivre l'année 2011, mais nous savons également que la période de rodage de la production amènera son lot de facteurs impondérables. Une nouvelle page de l'histoire d'Osisko s'écrit en ce moment même et nous devons demeurer alignés sur nos objectifs tout en cherchant à accroître notre inventaire de réserves. Par-dessus tout, nous devons nous assurer, chaque jour, d'appliquer rigoureusement nos principes de développement durable. C'est justement cette rigueur qui permettra à Osisko de s'imposer comme la **minière nouvelle génération**.

Le président et chef de la direction
Sean Roosen

Août 2011

Sommaire exécutif

L'information présentée dans ce rapport provient des systèmes d'information d'Osisko et des informations recueillies auprès des gestionnaires pour l'année 2010 (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Toutefois, des activités pertinentes n'affectant pas la valeur des indicateurs de performance pour 2010, et ayant eu lieu au début de l'année 2011 sont aussi présentées. Par ailleurs, l'information présentée a trait aux principales activités d'Osisko et permet aux parties prenantes de bien saisir la contribution de celles-ci au développement durable et les enjeux qui en découlent. Le contenu et la qualité du rapport s'appuient sur les lignes directrices de la GRI (Global Reporting Index).

Objectifs établis en 2009	Progrès réalisés en 2010	Objectifs 2011
1^{er} enjeu : Intégration des principes de développement durable au modèle d'affaires d'Osisko		
1. Mise en place d'une stratégie de développement durable.	<p>Certification de trois de nos employés par le GRI.</p> <p>Soumission du plan de fermeture de Canadian Malartic.</p> <p>Approbation du MDDEP (Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs) reçue en mai 2011.</p> <p>Mise en œuvre de programmes de formation des habitants de Malartic et des membres des communautés des Premières nations vivant à proximité.</p> <p>Embauche du directeur du développement durable de Hammond Reef.</p>	<p>Intégration continue du programme de formation à Malartic.</p> <p>Amorce de l'élaboration d'un plan de développement durable pour le projet Hammond Reef.</p>
2. Mise sur pied d'une approche systématique pour les consultations internes et externes des parties prenantes.	<p>Démonstration de leadership et d'engagement pendant la réorganisation du comité de suivi du projet Canadian Malartic.</p> <p>Consultation continue des parties touchées par le projet Hammond Reef dans le cadre de l'étude d'impact environnemental.</p> <p>Lancement en Ontario du Hammond Reef News Brief (similaire à la publication « Osisko vous informe » de Canadian Malartic).</p>	<p>Évaluation du fonctionnement du comité de suivi de Malartic et des progrès qu'il a réalisés.</p> <p>Amélioration de la présentation, du contenu et de l'accessibilité de l'information concernant Corporation Minière Osisko publiée dans les différents médias (en particulier dans Internet).</p> <p>Embauche d'un directeur, Premières nations, au sein de l'équipe d'Osisko.</p> <p>Mise sur pied d'un service de gestion des enjeux liés aux Premières nations.</p> <p>Conclusion des travaux de consultation relatifs à l'étude d'impact du projet Hammond Reef.</p>
3. Adaptation du modèle de développement durable à d'autres projets, en nous appuyant sur les connaissances que nous avons acquises.	<p>Avancement des projets de recherche et de développement en cours dans les universités, en laboratoire et sur le terrain.</p> <p>Avons accepté de participer à un nouveau partenariat à long terme qui prévoit 2,1 M\$ pour soutenir la recherche à l'UQAT (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue).</p> <p>Planification des travaux qui seront réalisés à Hammond Reef en s'appuyant sur les connaissances acquises.</p>	<p>Présentation des résultats du programme de recherche et de développement lors des congrès du monde minier.</p> <p>Sensibilisation des employés d'Osisko aux objectifs de notre programme de recherche et de développement et promotion des résultats obtenus.</p> <p>Mise en œuvre d'un programme de suivi environnemental des activités d'exploration.</p>
4. Diversification des procédures de compensation carbone.	<p>Formation d'un partenariat avec ÉcoRessources qui a débuté une analyse des projets potentiels.</p>	<p>Plantation de 200 000 arbres sur la propriété Canadian Malartic et autour de celle-ci.</p> <p>Nomination d'un vérificateur indépendant.</p> <p>Planification des travaux de boisement de 2012.</p>

Sommaire exécutif

Objectifs établis en 2009

Progrès réalisés en 2010

Objectifs 2011

2^e enjeu : Soutenir le développement communautaire en maximisant les retombées régionales

1. Création d'emplois et adoption d'initiatives d'achat local.	Lancement de programmes de formation en minéralurgie. Lancement de programmes de formation portant sur la machinerie lourde.	Réalisation continue des programmes de formation et augmentation du nombre d'étudiants. Sélection de fournisseurs locaux pour assurer l'aménagement paysager de Malartic et du mur vert.
2. Achèvement du parc industriel de Malartic et mise en place de mesures incitatives pour favoriser l'implantation des commerces au sein de celui-ci.	Achèvement de la construction du parc industriel.	Ajout des derniers éléments aux voies d'accès qui mènent au parc industriel et accueil des entreprises qui souhaitent s'y établir.
3. Amélioration continue de l'infrastructure de Malartic.	Amélioration de l'aménagement urbain de la rue Royale, de la rue des Érables et de la rue de la Paix. Ouverture du centre d'hébergement et de soins longue durée et du centre d'éducation des adultes Le Trait-d'Union. Construction du parc de rouli-roulant (« skate park ») et de la piste cyclable.	Restructuration et réaménagement du quartier sud. Début des travaux de végétalisation sur le mur vert et en périphérie de celui-ci.
4. Partage des richesses par l'entremise du FEMO (Fonds Essor Malartic Osisko) : réévaluation du mandat du FEMO et augmentation de son capital.	Réalisation de la mission du FEMO : contribution de plus de 160 000 \$ en dons régionaux.	Révision du mandat afin d'offrir un maximum de dons régionaux. Révision de la structure du FEMO (rotation des administrateurs).

Sommaire exécutif

Objectifs établis en 2009

Progrès réalisés en 2010

Objectifs 2011

3^e enjeu : Réduction des impacts environnementaux durant l'exploitation à ciel ouvert et développement d'un plan de fermeture qui s'inspire d'une vision à long terme

1. Comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre; mise en œuvre d'un plus grand nombre de programmes de réduction des émissions et de compensation carbone.	Conclusion de l'inventaire des émissions d'exploitation. Avancement des connaissances relatives aux solutions de compensation carbone.	Conception d'une stratégie actuelle et multifonctionnelle de réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre) et de compensation carbone au niveau local.
2. Mise en service du bassin Johnson et détermination de son bilan hydrique.	Conclusion des travaux de construction du bassin sud-est et des digues périphériques. Conclusion des travaux de construction du bassin Johnson et de son déversoir. Installation de l'équipement de pompage des résidus en vue de sa mise en service.	Validation du bilan hydrique au terme de la première année d'exploitation.
3. Mise en œuvre d'un système de suivi lors de la phase d'exploitation qui aura pour objectif de minimiser les impacts sur la communauté.	Conclusion des travaux de construction du mur vert. Amélioration de l'aménagement urbain de différentes rues de Malartic dans le but de les embellir et de réduire la circulation automobile.	Végétalisation du mur vert. Réalisation des travaux d'aménagement paysager dans le quartier sud de Malartic.
4. Poursuite des travaux de plantation et mise en œuvre de la Forêt Osisko.	Réussite de la première saison de culture en serre (travaux de recherche). Sélection des secteurs qui seront végétalisés pendant la deuxième phase d'essais sur le terrain.	Début des essais sur le terrain pour évaluer différentes combinaisons de plantes et d'options de revégétalisation. Plantation du premier lot de 200 000 arbres dans le cadre de la Forêt Osisko et planification de la suite des travaux qui auront lieu en 2012.
5. Préparation en vue de l'examen de certification.	Réussite de l'examen de rédacteurs de rapports GRI par trois membres de l'équipe d'Osisko. Rédaction des procédures d'exploitation de la mine Canadian Malartic. Affectation de ressources humaines supplémentaires à la certification ISO.	Nomination d'un vérificateur externe et inscription à la procédure de certification ISO.
6. Mise en œuvre des recommandations portant sur la fermeture de la mine formulées par le MDDEP : révision du plan de fermeture tous les trois ans.	Soumission au ministère de nos réponses à la suite de deux séries de questions posées. Dépôt du plan de fermeture définitif.	Amorce de la fermeture officielle du parc à résidus d'East Malartic. Mise en œuvre du plan de fermeture à même le site. Conception du plan de fermeture de Hammond Reef qui devra être déposé en 2012.

4^e enjeu : Être un employeur de choix

1. Conception d'un plan d'urgence adapté sur mesure à la phase d'exploitation.	Préparation et optimisation du plan d'urgence adapté sur mesure à la phase d'exploitation.	Mise en œuvre du plan d'urgence et évaluation de son efficacité.
--	--	--

Quelques indicateurs de notre performance

	2010	2009
Notre organisation		
Employés	550	138
Prix remportés	3	4
Actifs (M\$ CAN)	1 933,0 ¹	1 338,8
Actions en circulation (millions)	382,1 ¹	336,3
Capitalisation boursière (M\$ CAN)	5 335 ¹	2 845
Partage des richesses		
Versements à nos fournisseurs (M\$ CAN)		
– Malartic	26,6	18,2
– Abitibi-Témiscamingue	260,6	166,7
– Province de Québec	399,9	271,9
– Autre (Canada, États-Unis et international)	64,9	43,1
– Total	464,8	315,0
Rémunération de nos salariés (M\$ CAN)	44,4	13,7
Emplois directs ²		
– Résidents de Malartic	212	43
– Résidents des communautés avoisinantes de Malartic	68	19
– Résidents des communautés non avoisinantes de Malartic	171	76
– Projet Hammond Reef	99	S.O.
Investissement dans les infrastructures publiques - Malartic (M\$ CAN) ³	15	90
Investissement dans la vie communautaire (k\$ CAN) ⁴	161	175
Dialogue continu avec nos parties prenantes		
Consultations publiques (Canadian Malartic)	2	9
Rencontres de consultation communautaire (Hammond Reef)	21	S.O.
Centre de relations communautaires à Malartic (Nb de visites) ⁵	700	2 500
Nos priorités – la santé, la sécurité et l'environnement		
Décès	0	0
Accidents avec perte de jours de travail (Canadian Malartic) ⁶	0 ⁷	0
Accidents avec perte de jours de travail (Hammond Reef) ⁶	4 ⁸	S.O.
Infractions	13	S.O.

1 Au 31 mars 2011.

2 Sans compter les sous-traitants.

3 Montant approximatif. Investissements totaux pour la période de 2008-2010 = 144,5 M \$.

4 Somme versée au FEMO.

5 Montant approximatif.

6 Employés d'Osisko seulement.

7 Après 2 221 523 heures-personnes en 2010.

8 Après 201 006 heures-personnes en 2010.



Osisko en un coup d'œil

Qui sommes-nous?

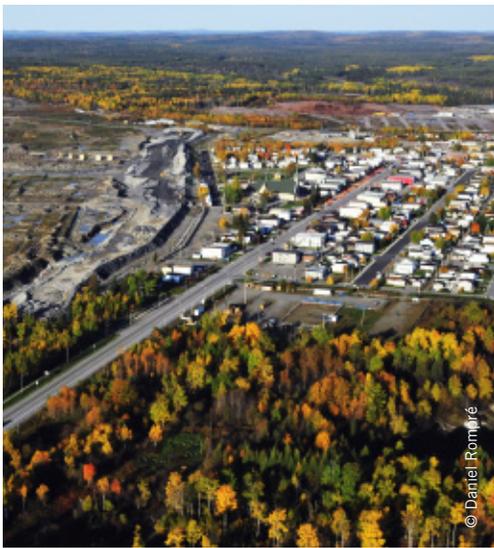
- Corporation Minière Osisko (OSISKO) est une société minière aurifère canadienne dont le siège social est situé à Montréal, au Québec, qui est en voie de devenir un producteur aurifère de calibre intermédiaire. La capitalisation boursière d'Osisko dépasse 5,3 G\$ (CAN).
- Osisko vient de terminer la construction de la mine d'or Canadian Malartic en Abitibi-Témiscamingue, dans la province de Québec, après avoir reçu les autorisations et permis du gouvernement du Québec le 19 août 2009. Maintenant en phase de production, Canadian Malartic est devenue la plus importante mine d'or à ciel ouvert du Canada.
- L'acquisition en 2010 du gîte minéralisé Hammond Reef situé près de Thunder Bay, en Ontario, améliore l'inventaire des réserves et des ressources d'Osisko et laisse entrevoir la possibilité qu'Osisko puisse devenir un producteur d'un million d'onces d'or par année d'ici 2016. Hammond Reef, actuellement l'objet de la plus importante campagne de forage d'exploration au pays, est un vaste projet en pleine croissance qui pourrait donner lieu à la mise en exploitation d'une mine d'or à ciel ouvert de classe mondiale dont la taille s'apparenterait à celle de la mine Canadian Malartic, au Québec.
- Depuis 2008, Osisko a clôturé des financements totalisant plus de 1 milliard \$ CAN. À la fin du mois de décembre 2010, Osisko disposait de plus de 400 millions \$ CAN en liquidités, incluant tout le financement nécessaire pour achever la construction de la mine Canadian Malartic et honorer ses engagements courants en exploration, faisant d'Osisko l'une des sociétés de développement les mieux financées dans le secteur aurifère.
- Osisko fait partie de l'indice composé S&P/TSX (incluant l'indice aurifère mondial S&P/TSX et l'indice minier mondial S&P), le principal indice de performance boursière basé sur les grandes entreprises canadiennes.

Notre philosophie

L'importance que nous accordons au développement durable oriente les activités commerciales de notre organisation. Osisko définit le développement durable comme une série d'actions, de mesures, et de réflexions qui ont servi à réaliser nos projets dans un souci d'équité cherchant un équilibre entre l'économie, l'environnement et l'aspect sociocommunautaire. Notre slogan évoque parfaitement la volonté que nous avons de devenir « la minière nouvelle génération ».

Notre but

Notre but est de devenir le prochain producteur de calibre intermédiaire au Québec de même qu'un leader influent au sein de la scène minière canadienne, tout en nous montrant respectueux de l'environnement et en assumant nos responsabilités sociales.



Aperçu - Développement durable

Au cœur des valeurs d'Osisko se dessine la détermination de la Société à honorer des principes qui reflètent son engagement envers le développement durable et sa volonté de devenir « la minière nouvelle génération ».

Principes de développement durable chez Osisko :

- 1 - Traiter avec respect et avec dignité toutes les parties prenantes de nos activités commerciales;
- 2 - Faire preuve d'une saine gestion environnementale et assumer nos responsabilités sociales;
- 3 - Maintenir une communication ouverte, honnête et transparente avec toutes les parties intéressées, et prendre en considération les conseils et les suggestions de celles-ci lorsque nous réalisons nos projets;
- 4 - Mettre en place une culture d'éthique commerciale ainsi qu'un système de gouvernance transparent au sein de notre organisation et maintenir leur intégrité;
- 5 - Promouvoir le développement économique, social et institutionnel des communautés locales où nous menons nos activités commerciales;
- 6 - Offrir de nouvelles possibilités économiques aux gens qui sont affectés, de près ou de loin, par nos activités commerciales, que ce soit en faisant des dons aux organismes communautaires, en construisant de nouvelles infrastructures, en créant des emplois et en proposant des formations aux membres de la communauté, et en adoptant une politique d'achat local, etc.;
- 7 - Faire preuve de leadership et améliorer continuellement nos pratiques en matière de santé et de sécurité;
- 8 - Offrir à nos employés un milieu de travail sécuritaire et une rémunération équitable, et souscrire au principe de l'égalité d'accès à l'emploi;
- 9 - S'engager à concilier le développement de nos activités minières et les droits collectifs des Premières nations, notamment via la création et le maintien de relations fondées sur le respect;
- 10 - Continuer à tout mettre en œuvre pour améliorer nos pratiques organisationnelles et à repousser les limites que nous nous fixons, conformément à notre engagement d'être « la minière nouvelle génération ».

Un système de gouvernance transparent

La saine gouvernance de toute entreprise repose sur l'intégrité, la transparence et l'obligation de rendre compte. À cette fin, Osisko a mis en place un système de gouvernance transparent et efficace encadré par un code d'éthique strict. De cette façon, nous sommes en mesure d'implanter nos principes de développement durable à tous les niveaux de l'organisation.



M. Sean Roosen, président et chef de la direction d'Osisko; président d'honneur de Québec Exploration 2010.



L'Équipe d'Osisko Hammond Reef Gold Ltd. a remporté le Prix Développeur de l'année 2010 de la NWOPA.

Des preuves de notre réussite

2010 : Notre président et chef de la direction - président d'honneur de Québec Explo 2010

Sean Roosen, président, chef de la direction et administrateur d'Osisko, a été nommé président d'honneur de Québec Exploration 2010, un événement de premier plan du domaine de l'exploration minière québécoise qui réunit plus de 2 400 participants. La candidature de M. Roosen a été retenue, à son grand plaisir, en raison du travail exemplaire qu'il a accompli pour que l'exploitation de la mine Canadian Malartic débute.

Prix Syncrude 2010 de l'ICM pour l'Excellence en développement durable

Corporation Minière Osisko a reçu le Prix Syncrude 2010, décerné par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, en reconnaissance de notre excellence en matière de développement durable. Cette distinction reconnaît des systèmes, programmes ou procédures extraordinaires qui ont des effets porteurs de durabilité dans tous les secteurs de l'industrie au Canada.

Prix Extra 2010 de la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda

Lors de son gala annuel 2010, la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda a décerné à Osisko le prix Extra pour souligner la contribution du projet Canadian Malartic au développement économique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Comme en témoigne cette distinction, Osisko favorise le développement économique régional.

Prix Développeur de l'année 2010 de la Northwestern Ontario Prospectors Association (NWOPA)

Lors du gala de remise des prix 2011 de la NWOPA (Northwestern Ontario Prospectors Association), Osisko Hammond Reef Gold Ltd. s'est vue remettre le Prix Développeur de l'année 2010. La NWOPA saluait ainsi l'ambitieuse campagne de forage qu'Osisko mène sur le site de Hammond Reef où elle a foré plus que toutes les autres sociétés minières canadiennes.

Politique de dénonciation interne

Chez Osisko, nous avons mis en place des normes de transparence et de responsabilisation strictes et tous nos employés, quel que soit le poste qu'ils occupent, s'engagent à les respecter. S'appuyant sur ces normes, Corporation Minière Osisko s'est dotée d'une politique de dénonciation interne qui permet de recevoir les plaintes de nos employés et de prendre les mesures nécessaires pour remédier à celles-ci.

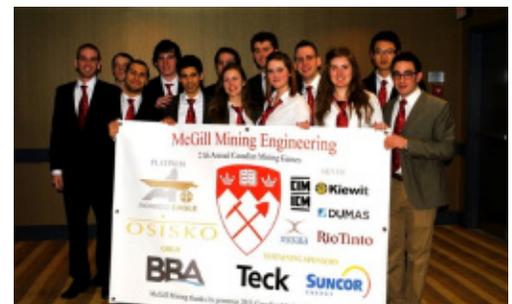
Conseil d'administration





Ouverture officielle en mars 2010 du Centre communautaire de Malartic qu'Osisko a entièrement construit et financé (coût : 7 millions \$). De gauche à droite, M. André Vézeau, maire de Malartic, Mme Anie Lamoureux, vice-présidente de la commission scolaire et M. Jean-Sébastien David, vice-président au développement durable d'Osisko.

© Daniel Rompré



Au cours de l'année 2010, Osisko a offert plus de 50 000 \$ à divers établissements d'enseignement postsecondaire du Québec qui offrent des programmes de formation axés sur l'industrie minière et la géologie. Nous avons également remis des bourses d'études en génie minier, en technologie minérale et en géologie, et nous avons commandité différents événements scolaires dans le but d'encourager les étudiants à poursuivre leurs études dans le domaine minier.

Notre contribution

Dons offerts à divers organismes au nom de Canadian Malartic

Chez Osisko, nous savons que nous sommes redevables aux communautés de l'Abitibi-Témiscamingue et de la province de Québec du succès que nous connaissons et nous nous faisons un devoir de faire en sorte que celles-ci puissent à leur tour tirer profit de notre succès. Nous avons d'ailleurs mis sur pied le FEMO (Fonds Essor Malartic Osisko) que nous finançons dans le but d'améliorer la qualité de vie dont pourront jouir les générations actuelles et futures. Nous sommes particulièrement fiers de contribuer à la création de nouvelles possibilités scolaires dont peuvent profiter les jeunes Québécois et Québécoises qui souhaitent poursuivre leurs études dans le domaine de la géologie ou dans un des programmes de formation qui portent sur l'industrie minière. Nous encourageons aussi le développement des arts et de la culture en favorisant un meilleur accès à ceux-ci, et nous appuyons l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Enfin, nous faisons tout en notre pouvoir pour mieux répondre aux besoins propres aux communautés autochtones.

Nous sommes conscients qu'en protégeant notre patrimoine culturel, en favorisant l'activité physique et en offrant des défis stimulants sur le plan intellectuel, nous redéfinissons la société dans laquelle nous vivons.



Chez Osisko, nous croyons que les arts et la culture contribuent à l'épanouissement de l'ensemble de la société, qu'il s'agisse des jeunes ou des moins jeunes, et nous voulons en accroître le rayonnement. Ce fut donc un immense plaisir de commanditer bon nombre de festivals de musique et d'événements sociaux qui se sont déroulés à Malartic ou à proximité. Osisko a également eu la chance de compter parmi les plus importants commanditaires de la comédie musicale **Les Filles de Caleb**.



Les Beavers affrontent les Bucks (le FEMO commandite les équipes sportives de communautés autochtones).

Le FEMO a versé près de 15 000 \$ à la compétition de cyclisme Le Tour de L'Abitibi



Commandite du tournoi de pêche annuel d'Atikokan

Le tournoi de pêche annuel d'Atikokan s'est déroulé le 17 août

2010 aux lacs Marmion (supérieur et inférieur) et Osisko a décidé d'appuyer l'événement en remettant le premier prix, d'une valeur de 10 000 \$, aux pêcheurs du plus gros achigan.

Jim Johnson, le président de l'événement, soutient qu'Osisko est maintenant un « partenaire à part entière du tournoi de pêche ». Darwin King et Guy Legarrie ont remporté le gros lot grâce à leur prise, qui pesait 20,04 livres. Cette commandite n'est que la première que nous avons versée, mais nous avons la ferme intention de multiplier ces initiatives et ainsi contribuer au développement social de la communauté d'Atikokan et au bien-être de ses membres.



Projet aurifère Canadian Malartic

© Daniel Rompré



Projet aurifère Hammond Reef

© Daniel Rompré

Nos propriétés

Projet aurifère Canadian Malartic

10,71 M onces réserves P&P conformément au Règlement 43-101¹
1,18 M onces en ressources indiquées hors de la fosse²
0,85 M onces en ressources présumées³

La propriété-clé d'Osisko est la propriété aurifère Canadian Malartic, détenue à 100 % par la Société et située au cœur de la ceinture aurifère abitibienne, immédiatement au sud de la ville de Malartic et environ 20 km à l'ouest de Val-d'Or. La propriété couvre une superficie de 230 km² en comptant les propriétés contiguës d'Amphi et de Cadillac.

Osisko a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété Canadian Malartic en novembre 2004 et a entrepris une compilation détaillée des grandes bases de données historiques en janvier 2005. Osisko a entrepris son programme de forage sur la propriété en mars 2005 et a déjà complété plus de 750 000 mètres de forage. Le 31 mars 2011, Osisko a annoncé une augmentation de 19 % des réserves qui s'élèvent maintenant à plus de 10 millions d'onces d'or. Les détails sur la mise à jour des coûts, du programme d'exploitation, des calendriers de production et de la durée de vie de la mine seront fournis pendant le troisième trimestre 2011. Le premier lingot d'or a été coulé le 13 avril 2011 et le début de la production commerciale a été annoncé lors du deuxième trimestre 2011.

Le gisement de la mine Canadian Malartic contiendrait des réserves atteignant 10,7 millions d'onces, et la quantité estimée d'or récupéré serait de l'ordre de 9,2 millions d'onces. En tout, 1,02 million d'onces d'or devraient être produites au cours des 18 premiers mois et la production moyenne annuelle devrait atteindre 625 000 onces lors des 5 premières années complètes d'exploitation pour ensuite diminuer à une moyenne annuelle de 574 000 onces pour le reste de la durée de l'exploitation, soit 16 ans. Canadian Malartic est actuellement la plus importante mine d'or à ciel ouvert au Canada, et les travaux de forage qui se déroulent actuellement dans les zones minéralisées adjacentes continuent d'accroître l'étendue du gisement. Osisko prévoit compléter 50 000 mètres de forage en 2011.

Projet aurifère Hammond Reef

6,70 M onces en ressources présumées⁴

Situé près de Thunder Bay, en Ontario, le gîte aurifère Hammond Reef est un vaste projet de développement en pleine croissance qui pourrait donner lieu à la mise en exploitation d'une mine à ciel ouvert dont la taille s'apparenterait à celle de la mine Canadian Malartic. Hammond Reef comprend des ressources présumées, selon le Règlement 43-101, présentement estimées à 6,70 millions d'onces d'or, dont 97 % se trouvent à moins de 300 mètres de la surface. Osisko mène présentement une campagne de forage de 350 000 mètres sur le site de Hammond Reef en vue de démontrer que les ressources présumées sont bel et bien présentes et de convertir ces ressources dans la catégorie des réserves prouvées et probables.

Une étude d'évaluation préliminaire complétée en novembre 2009 a déterminé une durée de vie minimale de 14 ans, avec un volume de production de 50 000 tonnes de minerai par jour. Au cours des six premières années, Osisko s'attend à ce que Hammond Reef produise en moyenne 463 000 onces d'or par année à un coût au comptant de 382 \$ US l'once (incluant les redevances, net des crédits pour la vente d'argent). Sur la durée de vie de la mine, Hammond Reef pourrait produire un total de 5,13 millions d'onces d'or à un taux moyen de 369 000 onces par année et un coût au comptant moyen de 442 \$ US l'once (incluant les redevances, net des crédits pour la vente d'argent).

De plus, Hammond Reef offre un potentiel exploratoire très prometteur. Des campagnes récentes de forage ont permis de confirmer la continuité latérale de la minéralisation sur deux kilomètres au nord-est de la ressource actuellement définie, ainsi que la découverte d'une nouvelle extension à haute teneur annoncée le 12 août 2010.

1. Réserves P&P 43-101 : 48,7 Mt @ 0,80 g/t Au & 295,0 Mt @ 1,00 g/t Au
2. Ressources indiquées hors de la fosse 43-101 : 47,6 Mt @ 0,77 g/t Au
3. Ressources présumées 43-101 : 33,9 Mt @ 0,78 g/t Au
4. Ressources présumées 43-101 : 259,4 Mt @ 0,80 g/t Au

Autres propriétés

Corporation Minière Osisko cherche constamment à assurer sa croissance future en misant sur l'exploration et en demeurant à l'affût des possibilités d'acquisitions.

Projets d'exploration au Québec, en Ontario et en N.-É. :

- **Cadillac, Qc, Canada**
Détenteur à 100%

- **East Amphi, Qc, Canada**
Détenteur à 100%

- **Malartic CHL, Qc, Canada**
Entente d'option à 70% (TSX-V : RZZ)

- **Dunn, Qc, Canada**
Entente d'option à 50% (TSX-V : MD)

- **Sparton, On, Canada**
Entente d'option à 60% (TSX-V : SRI)

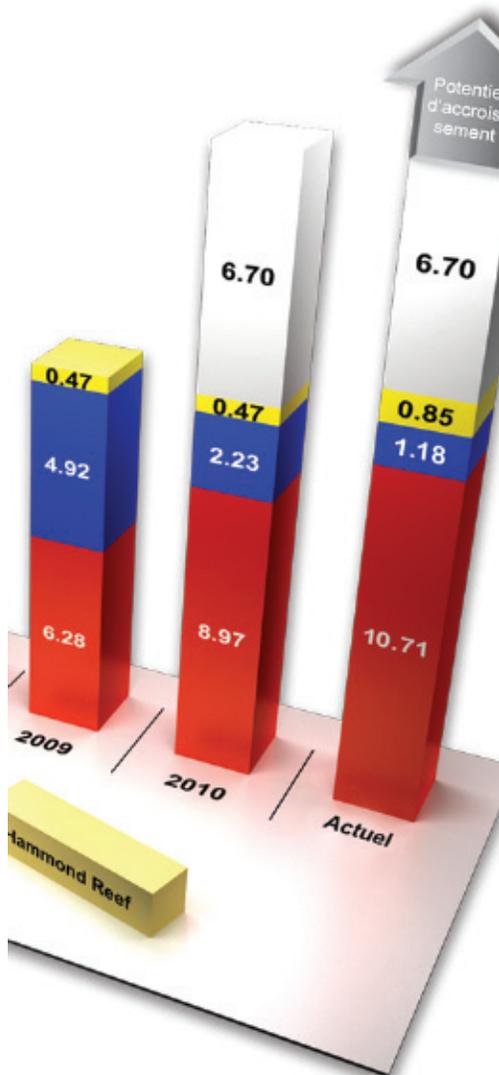
- **Mountjoy, On, Canada**
Entente d'option à 50% (TSX-V : CPS)

- **Goldboro, N-É, Canada**
Entente d'option à 50% (TSX-V : OX)



Croissance des actifs

Les propriétés que nous détenons représentent un important potentiel de plus-value puisque les travaux de forage en cours sur les sites de Hammond Reef et Barnat permettent de définir de nouvelles zones minéralisées et d'augmenter nos réserves. Le programme intensif d'exploration qu'Osisko compte mettre en œuvre prochainement sur ces deux propriétés permettra probablement d'accroître considérablement le nombre d'onces d'or en réserve pour Osisko.



Définition des ressources minérales à Hammond Reef

La campagne de forage qui se déroule actuellement sur le site du gîte aurifère Hammond Reef, propriété d'Osisko Hammond Reef Gold Ltd, est la plus importante au pays. Au cours des 18 prochains mois, nous poursuivrons les travaux de définition des ressources minérales dans le cadre d'un programme de forage intensif. L'objectif est de confirmer que les ressources présumées sont bel et bien présentes et de les convertir dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées. Simultanément, nos ressources totales continueront de s'accroître, comme l'ont confirmé les nouvelles intersections que nous avons obtenues, lesquelles sont très prometteuses.

À l'heure actuelle, 97 % des ressources minérales se trouvent à 300 mètres ou moins de la surface, ce qui laisse croire qu'une mine d'envergure à ciel ouvert et à fort tonnage pourrait être mise sur pied. En 2010, 18 foreuses s'activaient sur le site Hammond Reef, pour compléter près de 180 000 mètres de forage dans le cadre du programme de définition des ressources minérales. La campagne de forage se poursuivra en 2011 et nous avons l'intention de compléter au moins 180 000 mètres de forage de plus afin de définir adéquatement les ressources minérales que le sous-sol renferme. De plus, nous allons entreprendre une campagne de forage de

« stérilisation » nécessitant environ 25 000 mètres de forage. Ces travaux nous permettront de nous assurer que le sous-sol ne contient pas de gîte minéralisé substantiel à cet endroit et que nous pouvons y construire des bâtiments en toute quiétude.

Accroissement des ressources minérales à Canadian Malartic

L'ambitieux programme d'exploration que nous poursuivons sans relâche porte ses fruits. En effet, les géologues d'Osisko ont confirmé que le site minier de Barnat renferme des ressources minérales très prometteuses. À la suite de cette découverte, la fosse de la mine Canadian Malartic sera agrandie et les opérations d'exploitation minière et d'usinage seront prolongées de trois ans. En effet, les réserves aurifères prouvées et probables ont récemment été réévaluées à la hausse, soit 19 % de plus que les estimations de l'année dernière. Depuis la publication de l'étude de faisabilité, il y a trois ans déjà, les réserves d'or ont augmenté de 70 %. Tous s'entendent pour dire que ces résultats sont excellents, mais nous n'avons pas l'intention de nous asseoir sur nos lauriers pour autant! Nous avons l'intention de poursuivre notre campagne de forage sur le site de la mine Canadian Malartic, et ce, même si celle-ci entrera en production cette année. Nous découvrirons chaque jour de nouvelles minéralisations et nous avons très hâte d'annoncer une mise à jour de l'avancement des travaux.

Communauté

Nous avons adopté une vision dès le départ, soit celle de bâtir une exploitation aurifère de classe mondiale et nous n'aurions jamais pu transformer cette vision en une réalité concrète sans l'appui et le soutien de la ville de Malartic. Nous entamons maintenant la phase d'exploitation du gisement et nous

demeurons plus résolus que jamais à tenir compte des besoins et des préoccupations de la communauté, tout en continuant de mériter la confiance que nous avons gagnée au cours des dernières années.

La réussite du projet Hammond Reef passe elle aussi par la consultation active des membres de la communauté et par l'établissement d'un dialogue constructif. C'est d'ailleurs ce que nous avons commencé à faire aussitôt que nous avons acquis la propriété. Nous avons acquis de solides connaissances au cours de la réalisation des différentes phases du projet Canadian Malartic et nous croyons que ces connaissances nous permettent d'être mieux outillés pour entreprendre le projet Hammond Reef.



Survol de 2010 ...sur le site minier

BÂTIMENT ADMINISTRATIF



La direction et les employés d'Osisko ont salué l'ouverture officielle en mars 2010 du complexe administratif.

ROUTES



La construction des routes dont nous nous servons à l'heure actuelle et de celles qui seront requises lors de l'exploitation a pris fin en juin 2010.

STATION CENTRALE DE 120 KV



Afin d'assurer l'alimentation énergétique du site, un conduit de gaz naturel a été installé pendant l'été tout comme la station électrique centrale de 120 kV et la ligne à haute tension d'Hydro-Québec (celles-ci ont été utilisées pour la première fois en octobre).

JAN

FÉV

MARS

AVR

MAI

JUIN

...la ville et ses environs

RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC - MARS 2010

Cette année, Osisko s'est attaqué au réseau municipal d'aqueduc. Nous avons procédé à la réfection du réseau d'alimentation en eau et des conduits d'évacuation des eaux usées. Nous avons aussi mis en place des dispositifs ignifuges dans le nouveau quartier au mois de mars 2010.

VOIE D'ACCÈS

La construction de la voie d'accès a été réalisée au début de l'été dernier et les travaux d'aménagement sont en cours. Nous attendons la proposition définitive du tracé routier du MTQ pour compléter le tout.

LAMPADAIRES

Un nouveau feu de circulation et un îlot directionnel ont été mis en place. Les lampadaires ont été remplacés dans le but d'améliorer l'esthétisme du centre-ville.

RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS

De mai à septembre 2010, des réparations majeures ont été effectuées à l'intersection des rues Royale et des Érables, au cœur du centre-ville de Malartic. Nous espérons que la réfection des trottoirs et l'ajout d'un feu de circulation contribueront au bien-être de la communauté et embelliront l'endroit.

MUR VERT - DÉBUT DES TRAVAUX EN JUIN 2010

La construction du mur vert a débuté par la réalisation de travaux d'excavation. Nous avons ensuite mis en place la fondation en évoluant de l'est vers l'ouest. Nous avons installé des ponceaux dès le départ ainsi qu'un grand nombre de puisards pour faciliter le drainage du sol. Nous avons d'ailleurs conditionné celui-ci en prévision des travaux d'aménagement paysager. La mise en place de la clôture périphérique et la construction de diverses infrastructures sont en cours (piste cyclable, alcôves, etc.).



ZONE D'EMPILEMENT DU MINERAI



La construction des infrastructures d'exploitation minière a fait un bond spectaculaire en automne. Le bâtiment destiné au concasseur giratoire était prêt en septembre, tout comme l'entrepôt à minerai et l'usine de traitement.

DIGUE A

La construction a pris fin en août.

CUVES DE LIXIVIATION DE L'USINE DE TRAITEMENT



Une fois installé, l'équipement de l'usine de traitement a été mis à l'essai au cours du mois d'octobre. En novembre, les conduits et les cuves ont dû subir une série d'essais d'étanchéité au terme des essais préliminaires.

STATION DE POMPAGE



Osisko a pris l'engagement de mettre en place un système de recirculation des eaux de traitement et cet objectif a été atteint en octobre. La station de pompage qui recirculera les eaux de traitement a été construite pendant l'automne. Elle donnera un véritable coup de pouce à l'environnement.

CONSTRUCTION DU MUR VERT



La construction du mur vert a pris fin en novembre. L'aménagement paysager se fera au printemps et à l'été 2011.

La construction des **digues D et E** a été achevée en novembre.

La construction du déversoir du **bassin Johnson** s'est terminée en novembre.

La mise en service de l'équipement de **pompage des résidus** a été achevée en novembre.

DE NOUVEAUX BUREAUX SUR LE SITE

Les métallurgistes et les techniciens en minéralurgie sont entrés dans leurs nouveaux bureaux en décembre.

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

RÉFECTION DES RUES

Nous avons entrepris les travaux de réfection dès juillet 2009. Nous avons ajouté un lit de gravier et nous avons procédé à l'asphaltage des rues au printemps et à l'été 2010.



PISTE CYCLABLE

Cyclistes, à vos vélos! La piste cyclable est enfin prête et les alcôves qui ont été installées aux coins des rues Abitibi, du Parc, Centrale et Hochelaga la font rayonner.



FEUX DE CIRCULATION

Deux nouveaux feux de circulation ont été installés en novembre dans le quartier sud de Malartic pour assurer la sécurité des piétons et faciliter la circulation vers la mine.

20 NOUVELLES RÉSIDENCES

20 nouvelles résidences ont été construites en octobre dans le nouveau quartier de Malartic.



2011 – Démarrage officiel



JAN

FÉV

MARS

13
AVR



Fin de l'installation des équipements d'usinage et mise en service.



Le 13 avril 2011, Corporation Minière Osisko a procédé à sa première coulée d'un lingot d'or à la mine phare Canadian Malartic, pour ensuite entrer en phase de production commerciale en mai 2011.



Le Trait-d'Union

© Osisko



CHSLD Saint-Martin

© Osisko

Relocalisation - un an plus tard!

Le nouveau quartier nord est le fruit d'une planification soignée qu'Osisko a effectuée en collaborant étroitement avec les familles concernées et avec les autorités municipales de Malartic. Plusieurs dizaines de rencontres individuelles ou de groupe entre les représentants d'Osisko et les Malarticois ont eu lieu de 2006 à 2009, jusqu'à ce que le programme de relocalisation soit terminé.

Aujourd'hui, les résidents de Malartic ont la chance d'habiter dans un quartier tout neuf et la valeur de leur maison a du même coup augmenté. Outre un (1) cas impliquant une expropriation, notre souci d'équité et de justice envers tous les résidents de la ville fut bien accueilli. D'ailleurs, plusieurs de ceux-ci continuent de tirer profit des retombées positives qui découlent de leur relocalisation.

Consultation des Premières nations - Malartic

En 2010, les dirigeants d'Osisko et les représentants de différentes communautés des Premières nations se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter ouvertement dans le but de se mettre au diapason. Il s'agit là, en effet, d'une de nos plus importantes priorités. Nous croyons fermement à l'importance d'être constamment en communication avec ces communautés et de les tenir informées à propos de l'orientation que nous comptons prendre et des projets régionaux que nous voulons mettre de l'avant.

Au cours de l'année, les gestionnaires des ressources humaines d'Osisko ont rencontré :

- Le Conseil tribal Anishinabeg (à plusieurs reprises);
- La communauté des Premières nations d'Eagle Village;
- La communauté des Premières nations de Timiskaming;
- La communauté des Premières nations de Pikogan.

Nous voulons accroître la participation des communautés des Premières nations au sein de notre organisation et c'est justement dans cet esprit que nous avons organisé une journée carrière et que nous avons tenu différentes séances d'information.

Ouvertures officielles d'établissements publics

Le Trait-d'Union

Une conférence de presse a été organisée le 8 février 2010 pour souligner l'ouverture officielle du centre d'éducation des adultes Le Trait-d'Union, un investissement de 5 millions de dollars. Au même moment, Osisko et le gouvernement du Québec annonçaient un investissement conjoint totalisant 7,5 millions de dollars destinés à la formation des 465 employés qui assureront l'exploitation de la mine Canadian Malartic. Osisko versera 5,4 millions de dollars en trois ans et le gouvernement du Québec déboursa quant à lui 2,1 millions de dollars pendant la même période pour que nos employés puissent bénéficier d'une formation adéquate dans l'un des 50 domaines ciblés. Cet investissement, conjugué au programme de formation que nous

avons conçu, nous permet de mettre en œuvre notre politique d'embauche de main-d'œuvre locale.

CHSLD Saint-Martin

Le nouveau centre d'hébergement et de soins de longue durée de Malartic, le CHSLD Saint-Martin, a ouvert ses portes en avril 2010. La superficie du nouvel établissement, lequel a nécessité un investissement de 17 millions de dollars, est supérieure de 65 % à celle de la Villa Saint-Martin. Le CHSLD peut désormais accueillir 60 résidents et 25 de ces places sont réservées pour le centre de jour. Les puits de lumière, le système de ventilation central et la cafétéria publique améliorent le confort des résidents et des visiteurs. Les pièces sont très grandes et les résidents ont accès à leur propre balcon privé. Des matériaux durables ont été utilisés lors de la construction de l'établissement et celui-ci est conforme aux normes relatives au Milieu de vie en CHSLD.

Portrait de la communauté...

M. et Mme Langlois ont été les premiers résidents de l'année 2008 à être relocalisés. M. Langlois nous a raconté lors d'un entretien téléphonique qu'au départ, il avait beaucoup de difficulté à accepter l'idée de quitter le quartier qu'il habitait depuis des années.

Aujourd'hui, par contre, ce dernier reconnaît que « sa qualité de vie est bien meilleure » et qu'il n'aura « [...] aucun problème à revendre sa propriété » s'il le désire. M. Langlois affirme que sa femme et lui sont « très satisfaits de la façon dont ils ont été traités pendant le processus de relocalisation » et qu'ils ont été particulièrement impressionnés par « les efforts qu'a déployés Osisko afin de s'assurer que leur maison et leur cour arrière soient exactement comme ils le voulaient ».



© Dale Gould



© Daniel Rompré



Soyez de la partie!



© Daniel Rompré



© Daniel Rompré

14 mars 2010 - Journée portes ouvertes à Canadian Malartic

Le 14 mars 2010, Osisko a ouvert les portes du complexe minier Canadian Malartic aux résidents de l'Abitibi-Témiscamingue, même si la mine était encore en construction à ce moment-là. Plus de 1 400 personnes ont visité le chantier et les installations, dont l'usine de traitement et l'atelier d'entretien mécanique, et ils ont pu admirer les camions de mine CAT 793F (227 tonnes) et l'une des deux pelles hydrauliques Terex RH340. Nous croyons que le fait de permettre aux gens de visiter nos installations afin qu'ils puissent constater d'eux-mêmes les progrès que nous réalisons est un autre exemple éloquent de la transparence dont nous faisons preuve.

26 septembre 2010 — Deuxième journée portes ouvertes à Canadian Malartic

Le 26 septembre dernier, Osisko conviait le public à visiter son complexe minier de Malartic, dont la construction n'était pas encore terminée. Plus de 2 400 personnes ont répondu à l'appel lancé par Osisko!

Les participants ont eu l'occasion de voir la machinerie lourde en pleine action et ils ont pu visiter l'usine de traitement de même que l'atelier d'entretien mécanique. Différents kiosques d'information expliquant le fonctionnement des mines à ciel ouvert avaient été aménagés. À en juger par le grand nombre de résidents de Malartic et des environs qui ont participé à l'événement, force est de reconnaître que la population locale est fière de ce que nous accomplissons - la mise sur pied d'une exploitation minière responsable qui profitera aux générations futures!



© Daniel Rompré



Signature de l'entente de partage des ressources et de développement économique entre Osisko et les Premières nations, le 10 décembre 2010.



Processus de consultation - Hammond Reef

L'étude d'impact environnemental du projet aurifère Hammond Reef, dont le déroulement sera rigoureusement encadré, servira à mettre en lumière les effets que la réalisation du projet pourrait avoir sur les communautés avoisinantes et sur l'écosystème. La consultation des parties intéressées qui seront touchées, de près ou de loin par la réalisation du projet, comme les organismes gouvernementaux, les communautés et les peuples autochtones, est essentielle.

Comité de suivi - Remarques

Dans l'optique de maintenir une communication ouverte et transparente avec la communauté malarticoise, Osisko a tenu une rencontre publique à cet effet en septembre 2010. Au début de 2011, Osisko a lancé un appel à tous afin de reformer un comité de suivi de sept membres. Le groupe, qui doit d'ailleurs compter un membre "jeunesse" et un membre issu des Premières nations, devra communiquer toute inquiétude ou préoccupation au sujet des opérations minières menées par Osisko. La mise en place d'un lien solide et durable entre les résidents de Malartic et Osisko est essentielle dans l'optique d'atténuer toute nuisance potentielle. C'est avec une grande confiance en ce processus qu'Osisko continuera à supporter ce comité de suivi indépendant dans la progression du projet minier Canadian Malartic.

Salon annuel de la Chambre de commerce d'Atikokan

Osisko comptait parmi la quarantaine d'exposants qui ont pris part au salon annuel de la Chambre de commerce d'Atikokan, qui s'est déroulé les 17 et 18 septembre 2010 au centre communautaire Little Falls. Aux côtés des artisans, des vendeurs d'automobiles et des travailleurs autonomes offrant des produits et des cadeaux de toutes sortes, les représentants d'Osisko ont eu le plaisir de répondre aux questions des membres de la communauté. À la lumière des discussions que nous avons eues, nous savons qu'une forte proportion de la

communauté appuie notre démarche. C'est en continuant de communiquer efficacement et ouvertement avec les différentes parties prenantes que nous serons à même de mériter la confiance que celles-ci nous témoignent.



Actualité en bref Hammond Reef

En 2010, Osisko Hammond Reef Gold Ltd. a publié pour la première fois Actualité en bref - Hammond Reef, un bulletin d'information bi-hebdomadaire visant à donner une rétroaction aux communautés de la région et à leur faire part des activités d'Osisko. Plusieurs journaux du nord-ouest de l'Ontario en assurent la publication, notamment The Atikokan Progress, The Fort Frances Times, The Ignace Driftwood et The Chronicle Journal, qui paraît à Thunder Bay.

Osisko et les Premières nations concluent une entente de partage des ressources et de développement économique

Le 10 décembre 2010, Osisko Hammond Reef Gold Ltd. annonçait avec plaisir la conclusion d'une entente de partage des ressources avec le Secrétariat des Chefs de Fort Frances et la communauté des Premières nations du Lac Des Mille Lacs, confirmant l'engagement de toutes les parties à participer à un processus de consultation active et de collaboration dans le cadre des activités d'exploration en cours sur le site du projet aurifère Hammond Reef, propriété d'Osisko. La signature de cette entente de partage des ressources est le fruit d'un processus de consultation empreint de respect et de considération entre les signataires.

L'entente prévoit l'engagement des parties signataires de créer plusieurs comités pour faciliter la collecte d'information et maintenir des voies de communication ouvertes et transparentes. Osisko s'engage également à offrir des opportunités d'emploi et de formation aux membres des communautés participantes. Les communautés s'engagent à créer des fiducies d'exploitation qui pourront recueillir le financement de formation et d'éducation fourni par Osisko Hammond Reef Gold Ltd., et qui recevront des actions de Corporation Minière Osisko lorsque certaines étapes d'exploration et de développement auront été franchies. Il s'agit d'un premier pas significatif qui, nous le croyons, mènera au développement et à l'exploitation du gîte Hammond Reef pour notre bénéfice mutuel, et qui se soldera par des avantages durables en termes d'éducation, d'emploi et d'économie pour les membres des communautés.

Voici les sept communautés des Premières Nations représentées par le Secrétariat des Chefs :

- Communauté Couchiching
- Communauté Lac La Croix
- Communauté Mitaanigamiing
- Communauté Naicatchewenin
- Communauté Nigigoonsiminikaaning
- Communauté Rainy River
- Communauté Seine River



Osisko offre une visite à Malartic

Une douzaine de personnes de la communauté d'Atikokan, dont Dennis Brown, le maire d'Atikokan, André Morin, le directeur général de la ville, Dave Elder, le président de l'AEDC (Atikokan Economic Development Corp.), Michael McKinnon, le rédacteur en chef du journal Atikokan Progress, de même que huit chefs des Premières nations de cette région ont été conviés à une visite exclusive des installations de la mine Canadian Malartic, qui a eu lieu les 10 et 11 novembre 2010. Nos invités ont eu droit à une présentation des travaux, à un survol en hélicoptère du site minier ainsi qu'à une visite des installations et du nouveau quartier de Malartic. Au cours de la visite, le maire Dennis Brown a eu l'occasion de s'entretenir avec son homologue malarticois, André Vezeau. Osisko a assumé les coûts de cette initiative qui, nous l'espérons, permettra aux résidents du nord-ouest de l'Ontario de mieux comprendre ce que nous comptons accomplir sur le site de Hammond Reef.

« Il s'agit d'un pas en avant important et significatif au niveau des relations continues avec les Premières nations. Osisko s'est engagée de façon proactive dans un processus de consultation qui respecte nos territoires traditionnels et nos droits conférés par traité, et nous sommes heureux d'appuyer leur initiative et la poursuite du développement. »

– Tammy Ryll, directrice générale du Secrétariat des Chefs de Fort Frances



« Aujourd'hui, c'est un jour historique non seulement pour notre Première nation, mais également pour les autres Premières nations participantes, les communautés avoisinantes, et pour Osisko, puisque nous nous engageons dans une entente de respect et de bénéfices mutuels concernant l'industrie sur nos terres traditionnelles. »

– Le Chef White Cloud de la communauté des Premières nations du Lac Des Mille Lacs citant un aîné

« Les Premières nations de la région participent enfin à l'économie locale. C'est une occasion qui jusqu'à maintenant n'était pas à leur disposition, jusqu'à ce qu'arrive cette possibilité de croître avec le projet Hammond Reef. La signature de cette entente offrira un avenir meilleur non seulement pour les autochtones, mais pour tous les résidents du District de Rainy River. »

– Tony Marinaro, conseiller en développement économique pour Pwi-Di-Goo-Zing Ne-Yaa-Zhing Advisory Services

Osisko et Atikokan font connaissance...

En octobre 2010, la direction d'Osisko, l'Atikokan Economic Development Corp., les élus municipaux, le conseil municipal et la Chambre de commerce d'Atikokan se sont réunis pour discuter en détail du réaménagement nécessaire pour transformer Atikokan en une ville minière et pour évaluer différentes stratégies de collaboration future entre les parties.

Lors de la réunion, les participants ont eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations et de soumettre des suggestions quant aux mesures qui devront être adoptées pour résoudre les conflits actuels et futurs. Les participants se sont également penchés sur la possibilité de constituer un comité pour assurer la liaison avec Osisko. Enfin, nous avons annoncé que nous allions créer un fonds de développement économique durable qui permettra à la région de tirer profit des possibilités qui se présenteront.

Environnement

Dans tout projet minier, les enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations des communautés locales ainsi que des organisations non gouvernementales. Ces préoccupations sont légitimes et sont également au cœur de la démarche de développement durable d'Osisko, qui souhaite devenir la référence canadienne du secteur minier en matière de préservation de l'environnement.





Restauration d'un parc à résidus abandonné au moyen de la toute dernière technologie en matière de résidus épaissis. La reprise de la végétation débutera avant la fermeture du site.

© Osisko



© Osisko

Recherche et développement - Canadian Malartic

Projet de recherche et de développement d'Osisko en partenariat avec l'UQAT : boisement du parc à résidus épaissis de la mine Canadian Malartic

L'étude qui est en cours vise à assurer la restauration complète et durable du parc à résidus de la mine Canadian Malartic en tenant compte des contraintes géographiques. Osisko compte procéder à la revégétalisation et à la restauration du site au fur et à mesure que l'exploitation se déroule dans le but d'assurer la reprise de la végétation avant la fermeture du site. De nombreuses initiatives de reboisement et de revégétalisation ont été mises de l'avant partout au pays, mais l'étude que nous réalisons est la seule qui porte sur l'optimisation de la croissance des végétaux sur un parc à résidus (avec des résidus épaissis). Pour atteindre cet objectif, nous devons effectuer d'importants travaux de recherche ainsi qu'un grand nombre d'essais en laboratoire et sur le terrain.

En juin 2010, nous avons entrepris les premiers essais à l'intérieur d'une serre d'Amos, dans la province de Québec. Depuis, nous avons mis à l'épreuve différentes combinaisons de plantes et de substrats de culture. La phase II de l'étude devrait débuter en juin 2011. Nous planterons alors les espèces végétales sélectionnées sur le site de la mine Canadian Malartic et nous pourrions voir comment elles se comportent tout au long de l'année. L'étude est dirigée par Mme Marie Larchevêque, Ph. D., qui se penche justement sur le boisement des parcs à résidus épaissis dans le cadre de ses études de post-doctorat.

Résidus épaissis

Le parc à résidus épaissis qu'Osisko a mis en place à la mine Canadian Malartic est en soi une percée majeure, mais nous avons décidé de pousser plus loin notre expertise en nous associant à l'école Polytechnique et à l'UQAT pour poursuivre nos travaux de recherche. En 2010, nous avons enfin quitté le laboratoire pour prendre d'assaut le terrain dans le but de réaliser un grand nombre d'essais. Osisko et les conseillers géotechniques de Golder s'entendent pour dire que les premiers résultats sont très satisfaisants et que les autres essais qui seront réalisés au printemps 2011 le seront probablement tout autant.

Ce projet de recherche se déroule en même temps que l'étude de revégétalisation que l'UQAT et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada mènent conjointement. Chez Osisko, nous avons la volonté de restaurer le site Malartic au fur et à mesure que l'exploitation se déroule et nous voulons façonner un paysage enchanteur qui séduira par sa beauté et sa biodiversité pour les siècles à venir. Les travaux qui sont en cours nous permettront de faire un pas de plus vers la réalisation de notre programme de développement durable.

La Forêt Osisko

Toujours dans le but de réduire notre empreinte environnementale, nous avons lancé la « Forêt Osisko ». Ce programme vise à assurer le reboisement de différentes parcelles de terrain. Le projet consiste à procéder à l'aménagement et au reboisement de 100 hectares par année pendant neuf ans. Ce concept de reboisement pourra être repris sur d'autres territoires, mais nous préférons pour l'instant nous concentrer sur la région de la Vallée-de-l'Or. Nous avons acheté 200 000 arbres au cours de la saison 2010-2011. Un premier lot sera planté à l'automne et nous en analyserons l'évolution jusqu'à l'arrivée de la saison estivale.

Nous procéderons à la revégétalisation et au reboisement de différents terrains municipaux, publics et privés (certains avec la collaboration des communautés des Premières nations). Certains secteurs de notre site sont aussi visés par cette initiative. Nous avons choisi de nous associer à Ménétiq pour la réalisation des travaux de plantation. Le principal objectif de cette association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue est d'assurer la gestion



responsable des territoires ancestraux de la région à proximité desquels vivent les Premières nations. Nous avons aussi acheté auprès de Ménétiq les arbres que nous planterons.

De plus, nous allons entreprendre en 2011 des travaux partiels de revégétalisation et de reboisement, comme nous l'avons indiqué dans le plan de fermeture de la mine à ciel ouvert Canadian Malartic. Nous utiliserons un des lots de conifères que nous avons acquis récemment pour restaurer une partie de la carrière et des bancs emprunts, qui ont été passablement malmenés lors des travaux de construction de 2009-2010. Le projet débute à peine, mais nous savons déjà que nous nous concentrerons, en 2011, sur l'aménagement des impacts visuel et environnemental qui sont justement attribuables à ces travaux de construction. Chez Osisko, nous comptons tout mettre en œuvre pour assurer que la revégétalisation, le reboisement et la restauration du milieu naturel s'effectuent de façon optimale et continue.

Une bouffée d'air frais...

La croissance d'Osisko ne s'essouffle pas. En tant qu'employeur, client et producteur d'or, nous avons toujours eu le souci de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de mettre en œuvre notre programme de compensation carbone. La durée de vie de la mine Canadian Malartic a récemment été revue à la hausse et nous avons dû, par le fait même, réévaluer le volume réel de nos émissions. Nous avons donc examiné la consommation énergétique prévue en 2011 de l'équipement et de la mine elle-même, comme l'avait prescrit le MDDEP. Nous avons également effectué des analyses détaillées des impacts de notre parc d'équipement mobile, notamment en ce qui a trait aux émissions de CO₂. Grâce aux résultats de ces travaux, nous pourrions plus facilement réduire nos émissions de gaz à effet de serre et nous comptons poursuivre sur cette lancée pour devenir le chef de file en la matière. En s'appuyant sur les connaissances que nous avons acquises, notre équipe recherche des méthodes novatrices pour réduire nos émissions et assurer la réussite de notre programme de compensation carbone, ce qui contribuera directement au bien-être des communautés locales.



Mécanismes d'évaluation et de suivi mis en place à Malartic par notre service de l'environnement

- Mesure des niveaux sonores et du bruit (sur le site et près de celui-ci);
- Analyses de la qualité de l'air;
- Suivi du niveau de l'eau des différents bassins du site, notamment du parc à résidus et du bassin de décantation;
- Suivi du niveau des eaux souterraines;
- Analyse de la stabilité géotechnique des digues à proximité du site (mesures piézométriques);
- Surveillance du milieu ambiant (déversement, pratiques exemplaires, etc.);
- Gestion responsable des résidus et des matières dangereuses;
- Échantillonnage de l'eau, du sol et du sous-sol.

Avis d'infractions

En 2010, de nombreux résidents du quartier sud de Malartic se sont adressés au centre de relations communautaires pour commenter la construction du mur vert.

Osisko a été l'objet de 13 avis d'infractions du MDDEP en 2010. La majorité de ces avis ont concerné le niveau de bruit nocturne permis, tel que fixé dans le décret gouvernemental obtenu en 2009. Nous avons donc tenu compte de ces préoccupations et avons modifié notre approche. Osisko a multiplié les efforts pour réduire l'impact sonore en apportant de nombreuses modifications à ses équipements. De plus, Osisko a travaillé en étroite collaboration avec 60 résidents concernant la relocalisation de leur propriété. Nous avons bon espoir que les travaux que nous réalisons aujourd'hui porteront leurs fruits très bientôt et nous remercions la population de Malartic pour sa patience.

Amélioration continue

Depuis que certaines inquiétudes relatives au niveau sonore ait été transmises par des membres de la communauté malarticoise, Osisko a réagi rapidement en instaurant des mesures d'atténuation. Osisko a donc mis en place un système de gestion des plaintes permettant d'agir rapidement à une situation donnée. Osisko reste très optimiste à l'effet que le système instauré, ainsi que toutes les initiatives d'atténuation sonore mises en place, sauront éviter que ces difficultés se reproduisent.

Gestion des résidus

Recyclage des huiles usées

Toujours dans le but de réduire notre empreinte environnementale, nous avons été en mesure de recycler pas moins de 24 000 litres d'huiles usées en 2010, que nous avons ensuite revendus. Nous avons par le fait même réduit la quantité de déchets produits tout en nous assurant que l'élimination de ceux-ci se ferait sans problème.



Des foreuses lubrifiées avec... de l'huile d'arachide?

Vous avez bien lu! À l'automne 2010, nous avons entrepris une campagne de forage sur le lac Mitta à partir d'une barge. Nous avons utilisé de l'huile d'arachide en guise de lubrifiant afin de limiter les dégâts en cas de déversement accidentel. Nous avons de surcroît utilisé des dispositifs de rétention flottants qui sont demeurés en place tout au long des travaux et nous avons également prévu des trousse d'intervention que nous aurions utilisées si nous avions été aux prises avec un déversement. Nous avons loué la foreuse d'une entreprise nord-américaine, Forages Major, qui a récemment ouvert un bureau à Thunder Bay en raison de l'exploration massive qui se déroule dans le nord-ouest de l'Ontario.

En plus de substituer l'huile traditionnelle par de l'huile d'arachide, nous avons utilisé de la graisse biodégradable pour lubrifier les tiges de forage.

Pratiques de travail écologiques - Hammond Reef

Tous les travaux de forage qui se déroulent sur le site de Hammond Reef sont conformes à la Loi sur les mines (Ontario) et à la Loi sur les pêches (Canada) pour assurer que nous respectons les lois environnementales rigoureuses qui sont en vigueur. Nous demandons les permis appropriés lorsque nous devons procéder à de nouveaux forages.

L'équipe "environnement" d'Osisko suit de près les activités de forage et l'opération des équipements afin d'assurer le maintien des standards les plus élevés de protection des eaux et sols. En communications constantes, les équipes environnementale et santé-sécurité s'efforcent au maintien quotidien des opérations dans une optique de durabilité et de sécurité.





Campement principal - Projet Hammond Reef



L'équipe écologique

Afin d'assurer que nos pratiques en matière d'environnement soient exemplaires, Osisko a mis sur pied une équipe de surveillance du milieu ambiant local qui supervisera l'ensemble des travaux qui auront lieu sur le site de Hammond Reef. Celle-ci a déjà conçu un plan d'urgence sur mesure pour que nous puissions réagir rapidement si nous sommes aux prises avec un déversement. Nous avons aussi embauché en 2010 le directeur du développement durable du secteur ontarien dans le but de faciliter la mise en place de nos initiatives.

Recyclage des huiles usées

Nous avons aussi mis en service un poste de récupération des huiles usées sur le site de Hammond Reef, lequel est doté d'un réservoir à double paroi d'une capacité de 5 000 litres qui emmagasinera les huiles usées des foreuses, des camions, des génératrices et de la machinerie lourde. Un transporteur homologué effectue la vidange du réservoir et achemine les huiles usées vers le centre de recyclage de Thunder Bay.

Quelques initiatives écologiques - Campement

Voici différentes initiatives écologiques qui ont été mises de l'avant au campement du site Hammond Reef dans le but de laisser un héritage durable aux futures générations :

- Utilisation, dans la mesure du possible, de produits de nettoyage écologiques, biodégradables et sans phosphate conçus spécialement pour les fosses septiques;
- Modifications graduelles des habitudes en privilégiant l'utilisation d'un service de couverts biodégradable lors des expéditions;
- Recyclage du papier, du plastique, des boîtes de conserve, des piles et des rebuts de métal;
- Mise en place d'un dispositif de filtration de l'eau, ce qui réduit le nombre de bouteilles d'eau mises au rebut;
- Installation d'un système de traitement biologique et naturel des eaux usées de marque BIODISK.

Améliorations apportées au campement

Le campement Hammond Reef a changé de visage. Nous avons agrandi le site, aménagé

une nouvelle cuisine, construit deux aires d'atterrissage destinées aux hélicoptères et aux ambulances aériennes, embauché un répartiteur qui tient le compte des travailleurs qui se trouvent au campement ou sur le site des travaux, nommé le directeur du camp, rénové les bureaux des géologues, aménagé le poste de santé et sécurité de même que les locaux de l'équipe affectée à l'environnement, et nous avons obtenu l'autorisation de bâtir une antenne de radiocommunication qui permettra au campement et au bureau d'Atikokan, situé sur la rue Goodwin, de communiquer.

Version préliminaire de la description du projet Hammond Reef

En décembre 2010, Osisko a soumis une version préliminaire de la description du projet Hammond Reef à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et au ministère du Développement du Nord, des Mines et des Forêts dans le but d'entamer des pourparlers avec les gouvernements provincial et fédéral relativement aux permis que nous demandons. Nous allons donc poursuivre notre processus de consultation des communautés autochtones et des parties concernées pour être en mesure de soumettre prochainement la version définitive du document aux organes gouvernementaux.

Étude préliminaire - Hammond Reef

Nous sommes en train de réaliser l'étude préliminaire dans le but de déterminer et d'analyser les conditions qui caractérisent le site de Hammond Reef avant que nous mettions de l'avant la phase suivante. C'est un processus de longue haleine, mais c'est aussi une étape essentielle qui nous permet de recueillir de précieux renseignements à propos de la faune et de la flore, certes, mais cela nous permet aussi de prendre conscience des communautés qui habitent le secteur visé par nos travaux d'exploration et qui seront touchées, de près ou de loin, par nos activités commerciales. Nous nous rendons directement sur le terrain pour garantir le bien-être de toutes les formes de vie qui ont élu domicile dans ce secteur, conformément à notre processus d'évaluation environnementale. Nous recueillons des données tout au long de l'année pour assurer l'exactitude de l'information que

nous publierons dans l'étude préliminaire, quelle que soit la saison en cours. La conception du futur site minier et de l'exploitation de celui-ci sera abordée dans une perspective écologique et se déroulera en 2011-2012.

Résumé des activités réalisées en 2010 dans le cadre de l'étude préliminaire :

- Collecte des données relatives à l'habitat des poissons;
- Prélèvement d'échantillons d'eau;
- Étude de la turbidité du lac;
- Conclusion des études portant sur la reproduction des oiseaux et l'hélioexposition des tortues;
- Réalisation d'inventaires archéologiques;
- Réalisation des travaux de bathymétrie au réservoir Marmion et sur le site Steep Rock;
- Rédaction de la version préliminaire de la description du projet soumise au gouvernement;
- Réalisation partielle de l'étude géotechnique;
- Démarrage de l'étude des facteurs sociaux;
- Démarrage de l'étude portant sur les routes utiles et le circuit de pipelines;
- Démarrage de l'étude portant sur les zones potentielles de stockage des résidus;
- Réunions avec les communautés des Premières nations.

Hammond Reef : vers l'avant

Nous avons l'intention de continuer à collaborer étroitement avec nos partenaires et avec les parties prenantes tout au long de la mise en œuvre du projet Hammond Reef. La campagne de forage que nous menons actuellement est la plus importante du Canada et nous espérons que sa réalisation nous permettra de développer une deuxième mine de classe mondiale, dont la taille s'apparenterait à celle de la mine Canadian Malartic. L'approche que nous privilégions vise à travailler de concert avec les communautés de la région, à entretenir des relations fructueuses avec celles-ci, à trouver conjointement des réponses aux enjeux majeurs et à faire avancer les objectifs respectifs de chaque partie. Nous espérons que le projet Hammond Reef sera en mesure de générer des retombées substantielles qui contribueront à accroître la prospérité des communautés avoisinantes.

Développement économique durable

Osisko est consciente de son rôle dans l'amélioration de l'économie des régions où elle développe des projets. Osisko reconnaît que les régions et les municipalités qui accueillent ses projets sont ses hôtes et, en tant qu'invité, Osisko se doit de contribuer à leur développement pendant l'exploitation et au terme de celle-ci.





Nos objectifs

Les objectifs d'Osisko en matière d'enjeux sociaux sont bien précis :

- Maximiser les retombées économiques directes du projet en favorisant l'embauche de main-d'œuvre locale et les retombées indirectes en faisant appel à des fournisseurs locaux et régionaux;
- Promouvoir le bien-être des communautés locales;
- Doter la municipalité d'infrastructures municipales durables.

Retombées économiques - Canadian Malartic

Nous sommes très fiers d'annoncer que nous avons dépensé 86 % de notre budget d'achat 2010 au Québec, dont 50 % a été injecté en Abitibi-Témiscamingue, et 6 % à Malartic. En effet, notre budget prévoyait des achats totalisant 464 840 000 \$, et nous avons investi 399 900 000 \$ au Québec en faisant appel à 1 177 fournisseurs. De ce montant, 26 570 000 \$ ont été dépensés à Malartic, et 234 020 000 \$ ont été dépensés en Abitibi-Témiscamingue. Nous allons continuer à investir localement et régionalement chaque fois que nous en aurons la possibilité.

Politique d'approvisionnement régional en biens et services

Nous embauchons la main-d'œuvre régionale chaque fois que nous le pouvons et nous privilégions également les sous-traitants et les fournisseurs locaux. Pour associer les entreprises locales à son succès, Osisko s'est dotée d'une politique d'approvisionnement régional en biens et services.

Retombées économiques - Hammond Reef

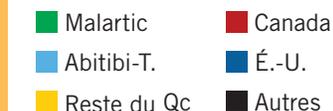
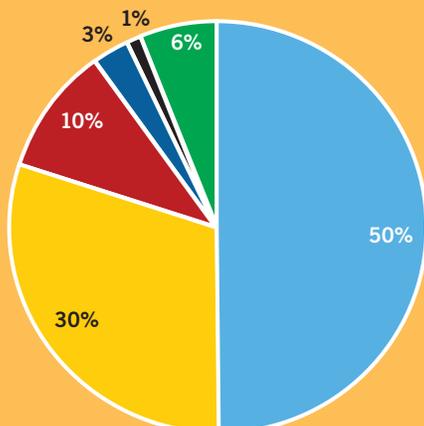
Osisko a investi 28 millions de dollars dans le projet Hammond Reef au cours de la dernière année. Depuis juillet 2010, Osisko a dépensé 16 millions de dollars, dont 2 millions* à Atikokan et 11 millions dans la région.

Ces investissements ont permis de procéder aux travaux de forage visant à déterminer les limites externes du gîte minéralisé, de définir le gîte, d'explorer de nouveaux secteurs, d'apporter des améliorations au campement, d'agrandir la carothèque d'Atikokan, d'améliorer la route de 22 km qui mène au campement et de rénover le bureau des relations publiques situé sur la rue principale, lequel ouvrira bientôt ses portes. Le budget alloué en 2011 sera probablement de l'ordre de 60 à 80 millions de dollars.

« Osisko Hammond Reef Gold Ltd. peut compter sur l'appui du conseil municipal d'Atikokan et de tous les membres de notre communauté au moment où elle poursuit les travaux de forage d'exploration sur le site de Hammond Reef et au moment où elle entame la phase d'évaluation de l'impact environnemental. Notre communauté est très heureuse que des travaux de cette envergure se déroulent dans notre région et nous avons la certitude que nos membres profiteront des retombées économiques à court et à long terme, notamment grâce à la création d'emplois, dont nous avons grand besoin, mais aussi grâce aux investissements économiques et au développement social que cela entraînera. Déjà, Osisko nous a agréablement surpris en s'engageant à mettre en œuvre sa politique de développement durable et à tenir des séances de consultation pour discuter avec la communauté, et aussi en assurant à nos travailleurs un milieu de travail sain et sécuritaire. Jusqu'à maintenant, nous devons reconnaître qu'Osisko n'a ménagé aucun effort pour nous tenir informés. Nous comptons maintenir des relations harmonieuses avec Osisko, des relations fondées sur le respect mutuel et sur la communication transparente entre les parties, puisqu'il en va dans l'intérêt des membres de notre communauté. Nous sommes très heureux de constater qu'Osisko est déterminé à faire avancer les travaux. »

– Dennis Brown, Maire d'Atikokan

Budget d'achat 2010 - Canadian Malartic





“Nous sommes fiers de
contribuer à l’essor
économique de
l’**Abitibi-Témiscamingue**”.

OSISKO
CANADIAN MALARTIC

Corporation Minière Osisko et M. Robert Wares, vice-président directeur, Exploration et développement des ressources et fondateur d'Osisko, ont le plaisir d'annoncer un don commun d'actions ordinaires de la Société à l'Université McGill, située à Montréal, à savoir 250 000 actions personnelles de M. Wares et 250 000 actions non émises d'Osisko, d'une valeur d'environ 4,1 millions de dollars. Le produit tiré de ces actions sera affecté au Département des Sciences de la terre et des planètes et au financement de deux nouveaux postes menant à la permanence en géologie économique (chercheurs boursiers), de même qu'au financement d'un programme permanent de bourses de recherche, de bourses d'études et d'un voyage d'études pour les étudiants inscrits en sciences géologiques.



FEMO

fonds **essor** malartic **osisko**

2010

En 2010, le FEMO a investi 160 000 \$ dans la communauté de Malartic pour améliorer la qualité de vie des résidents. Le conseil d'administration du FEMO a reçu plus de cinquante projets et a investi dans toutes les catégories : culturelle, sportive, éducative, jeunesse et aînés.

Voici quelques-unes des réalisations du FEMO en 2010 :

- Don offert à la garderie Bambin et Câlin de Malartic;
- Don offert aux pompiers de Malartic;
- Bourses d'études remises aux étudiants en géologie et en génie minier originaires de Malartic (plus de 25 000 \$);
- Don offert à la compétition de cyclisme le Tour de l'Abitibi;
- Contribution versée au Club d'âge d'or St-Martin de Malartic.

Nous remercions tous les organismes qui nous soumettent leur projet et qui contribuent ainsi à l'épanouissement et à la qualité de vie des Malarticoises et Malarticois. Le budget 2011 du FEMO s'élèvera au moins à 150 000 \$, ce qui permettra à la région de poursuivre son développement économique. Le conseil d'administration du FEMO procédera en 2011 à la réévaluation de son mandat initial dans le but d'assurer la prospérité des résidents de Malartic.



OSISKO et le FEMO sont très fiers d'avoir versé une contribution de 5 000 \$ au Musée minéralogique de Malartic, où l'ajout d'un simulateur de tremblement de terre, offert par le FEMO, est sans contredit la pièce maîtresse parmi les améliorations qui sont actuellement apportées aux deux principales salles d'exposition. Les travaux devraient être terminés à l'automne 2011 (selon le communiqué émis par J. Massicotte, le directeur du musée).



Selon Émilie Boucher, une des intervenantes du Centre de prévention du suicide de Malartic, la contribution du FEMO, qui s'élève à 3 750 \$ en 2010, a permis dans un premier temps « d'améliorer la visibilité du centre » et dans un deuxième temps « d'offrir un meilleur service à la population de Malartic, diminuant du même coup le nombre de suicides au sein de notre communauté. Nous avons plus de facilité à mener à bien notre mission ».

Ressources humaines

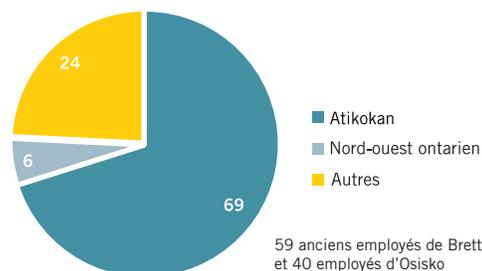
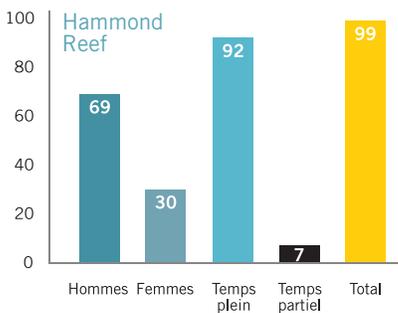
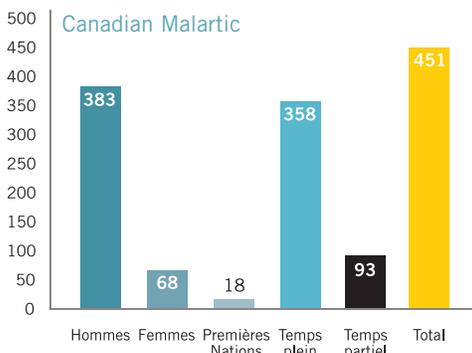
Les employés d'Osisko : notre ressource la plus précieuse

Notre main-d'œuvre est la ressource la plus précieuse que nous possédons. En combinant vision et action, nous avons la capacité d'anticiper les besoins futurs de 12 à 14 mois à l'avance. Cela permet de mettre en place des stratégies efficaces pour que nous puissions nous entourer de gens talentueux qui souhaitent contribuer à l'essor d'Osisko, et de leur donner l'envie de poursuivre leur carrière au sein de notre équipe. Nous voulons nous assurer que tous les employés de notre organisation, quel que soit le poste qu'ils occupent, contribuent pleinement à la réalisation de notre engagement en matière de développement durable. C'est pourquoi nous cherchons à nous entourer de gens passionnés, qui partagent les mêmes valeurs que nous. Nous croyons que c'est ce qui explique la rapidité à laquelle nous multiplions les réussites.





Répartition de la main-d'œuvre Au 31 décembre 2010



Politique d'embauche de main-d'œuvre locale

En créant des emplois stables et bien rémunérés, Osisko contribue désormais de façon importante au développement économique du Québec. Les initiatives de recrutement et de formation que nous mettons de l'avant permettent de maximiser les retombées économiques locales et régionales.

Chez Osisko, nous avons pris l'engagement de favoriser l'embauche de main-d'œuvre régionale, même si cela signifie que nous devons investir dans la formation de celle-ci.

Embauche de main-d'œuvre locale - Canadian Malartic

47 % des employés qui travaillent sur le site de la mine Canadian Malartic sont originaires de la ville de Malartic et 62% proviennent de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous sommes fiers de permettre à la communauté qui nous a chaleureusement accueillis de tirer profit des retombées économiques que nous générons.

Formation offerte en 2010

En 2010, 1,2 million \$ ont été investis afin de dispenser 10 275 heures de formation aux employés du site Canadian Malartic.

Formation spécialisée

En 2010, Osisko a décidé de dispenser, sur le site de la mine Canadian Malartic, deux programmes de formation spécialisés afin de promouvoir la formation continue locale et de pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée. Durant les premiers mois de 2010, neuf étudiants ont suivi un cours de conduite de machinerie lourde offert conjointement par Osisko et la Commission scolaire Harricana. Une fois diplômés par le ministère de l'Éducation du Québec, huit des étudiants ont été embauchés par Osisko et ces derniers travaillent maintenant à la mine de Malartic. Quinze citoyens de Malartic ont suivi une formation rémunérée sur le traitement de minerai d'août à décembre 2010. Treize d'entre eux ont été embauchés après avoir réussi cette formation, qui a été conçue par Osisko et par la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. Ils travaillent aujourd'hui aux installations d'usinage et de concassage à la mine Canadian Malartic. Ces programmes de formation ont été salués par les enseignants, les étudiants et les superviseurs qui entreront en poste prochainement.

Comité des relations de travail

Chez Osisko, nous sommes persuadés que nos ressources humaines, tout comme notre approche intégrée en matière de

développement durable, valent leur pesant d'or. Nous avons donc l'intention de tout mettre en œuvre pour maintenir de bonnes relations de travail. C'est pourquoi nous avons mis sur pied le comité des relations de travail, qui a vu le jour au printemps 2010. Le mandat du comité est de faciliter les échanges entre la direction et la main-d'œuvre et d'apporter des réponses aux questions des employés.

Défi du meilleur employeur au Québec 2010

Les employés d'Osisko ont eu l'occasion de répondre à plusieurs sondages confidentiels visant à évaluer leur satisfaction à l'égard de leur travail, notamment celui conçu par la firme Watson Wyatt, spécialisée en gestion des ressources humaines, dans le cadre du Défi du meilleur employeur au Québec 2010. La réalisation de ces sondages permet à nos gestionnaires de mieux comprendre les préoccupations de nos employés et de prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer les conditions de travail de ces derniers. Nous ne ménageons aucun effort pour assurer la satisfaction professionnelle de nos employés et nous comptons poursuivre notre travail sans relâche pour devenir le chef de file de l'industrie dans ce domaine.

BBQ Osisko - Reconnaissance des employés



Osisko a organisé un barbecue à Malartic le 23 juin et un autre à Montréal le 6 août dans le but de saluer les efforts et le travail de nos employés, de souligner la participation de ces derniers au Défi du Meilleur Employeur 2010 et de célébrer l'excellence des résultats que nous avons obtenus. Les dirigeants d'Osisko, coiffés d'un chapeau de chef, se sont fait un plaisir de cuire les aliments pour témoigner leur reconnaissance.



La semaine rose organisée par Osisko

Le 29 octobre 2010, les employés d'Osisko ont décidé de se mobiliser pour appuyer la Société canadienne du cancer. Pour ce faire, ces derniers ont assisté à un match de hockey que les Foreurs de Val-d'Or ont disputé au Centre Air Creebec. Osisko a remis 200 \$ pour chaque but que les Foreurs ont marqué. Les fonds recueillis étaient versés à la lutte contre le cancer du sein. Tous les employés qui ont assisté au match étaient vêtus de rose en guise d'appui à la cause, ce qui leur a permis de récolter 1 358,82 \$.

Principes directeurs - Relations avec les communautés autochtones

- Faire preuve de respect envers les communautés autochtones;
- Respecter les obligations constitutionnelles canadiennes en matière de consultation des communautés autochtones;
- Mettre sur pied des mécanismes de consultation efficaces et constructifs;
- Faire en sorte que les communautés autochtones prennent part à l'élaboration des directives applicables lors des consultations.

interculturelle offerte à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Cette formation a permis à ces personnes d'acquérir les outils nécessaires pour communiquer plus efficacement avec les autres employés et bâtir des relations interpersonnelles fructueuses dans le cadre de leur travail. L'objectif était de permettre aux participants de mieux comprendre l'identité culturelle des Québécois dans le but de définir les enjeux interculturels en milieu de travail et de les gérer adéquatement.

Participation des Premières nations - Canadian Malartic

En 2010, la Corporation Minière Osisko a embauché 18 employés membres des Premières nations. Nous croyons que la participation des communautés autochtones s'accroîtra puisque de nombreuses rencontres de consultation des membres des Premières nations sont prévues en 2011. Nous prévoyons également embaucher un membre des Premières nations qui agira à titre de conseiller dans le but de répondre aux besoins de nos employés autochtones de Malartic.

Journée carrière - Printemps 2010

La participation d'Osisko à la journée carrière 2010 qui a eu lieu dans le village algonquin de Kitigan Zibi Anishinabeg a porté ses fruits. En effet, nous avons embauché pour la première fois un membre de la communauté de Kitigan Zibi ainsi que deux autres membres de la communauté algonquine de Malartic. Nous comptons encadrer ces employés du mieux que nous le pouvons. Nous leur offrirons, entre autres, des cours de français afin qu'ils soient en mesure de communiquer efficacement avec les autres employés.



Formation interculturelle - Canadian Malartic

En 2010, 17 membres de la communauté algonquine ont suivi une formation

Embauche de main-d'œuvre locale - Hammond Reef

99 employés travaillent à temps complet et à temps partiel sur le site de Hammond Reef. De ce nombre, 69,5 % proviennent d'Atikokan alors que 6 % sont originaires du nord-ouest de l'Ontario. En décembre 2010, Osisko employait 59 anciens employés de Brett aux côtés de 40 autres employés qui ont été embauchés depuis notre arrivée.

La campagne de forage d'exploration qui se déroule à Hammond Reef requiert l'embauche d'entrepreneurs locaux, comme Rainy Lake Tribal Contracting, Eva Lake Mining et Tramin.

Nous sommes très fiers de contribuer à la prospérité économique de la région.

Insertion professionnelle des communautés autochtones - Hammond Reef

Osisko a l'intention de tout mettre en œuvre pour développer des relations constructives et fructueuses avec les communautés autochtones de l'Ontario et nous croyons que ces relations doivent être fondées sur le respect mutuel des intérêts de chacun des partis. Mais par cette vision, nous croyons que le projet Hammond Reef entraînera de nouvelles possibilités économiques dont pourront tirer profit les communautés autochtones de la région, comme ce fut le cas à Malartic. Dans le même ordre d'idées, nous comptons mettre de l'avant différentes initiatives qui viseront à accroître la participation des communautés autochtones aux travaux d'exploration et d'exploitation minières ainsi qu'aux nombreuses activités connexes.



La Corporation Victoire est le fruit d'une initiative sociale devenue réalité en août 2010. Cet organisme sans but lucratif veut réduire le taux de décrochage scolaire dans la région de Malartic. Pour ce faire, la Corporation Victoire s'appuie sur le savoir-faire de 16 membres provenant de divers milieux qui collaborent étroitement avec différentes parties prenantes de la communauté. L'organisme s'est fixé un objectif ambitieux : réduire le taux de décrochage de 10 % avant 2015. Pour y arriver, la Corporation Victoire compte valoriser, promouvoir et soutenir la persévérance scolaire en misant sur l'engagement, la collaboration et le leadership. Osisko est très fière d'appuyer cette initiative en fournissant des ressources humaines et financières.



Les pratiques exemplaires en matière de santé et de sécurité que nous implantons aujourd'hui sont celles qui dicteront la ligne de conduite qui sera adoptée tout au long de l'exploitation.

Objectifs clés atteints en 2010 - Santé et sécurité

Nous tentons continuellement d'améliorer nos pratiques de travail en matière de santé et de sécurité afin que celles-ci s'harmonisent avec nos objectifs en matière de développement durable. Nous mettons tout en œuvre pour implanter une culture organisationnelle qui met au premier plan la santé et la sécurité de tous nos employés. Voici notre bilan en matière de santé et de sécurité :

Canadian Malartic

- 2 221 523 heures-personnes en 2010
- Aucun (0) accident entraînant une perte de temps

Hammond Reef

- 201 006 heures-personne en 2010 (3^e et 4^e trimestres)
- Quatre (4) accidents entraînant une perte de temps



« Nous sommes très fiers de notre bilan en matière de santé et de sécurité et nous saluons la diligence dont ont fait preuve nos employés et les entrepreneurs avec qui nous collaborons. »

© Daniel Rompré

La santé et la sécurité à la mine Canadian Malartic

Osisko a mis sur pied un programme de santé et de sécurité pour protéger tous nos employés de même que les entrepreneurs avec qui nous collaborons. Nous effectuons continuellement un suivi rigoureux afin de nous assurer que les consignes de sécurité que nous avons mises en place sont respectées. Voici quelques-unes des mesures de santé et de sécurité que nous avons implantées sur le site de la mine Canadian Malartic :

- Quatre intervenants en santé et sécurité qui ont le mandat de procéder à l'évaluation des risques, d'assurer une gestion efficace de ceux-ci et d'effectuer un suivi constant sont présents sur le site 24 heures sur 24;
- Deux employés affectés aux opérations minières ont le mandat de superviser les méthodes de travail et d'implanter des mesures visant à réduire les risques;
- Un comité de santé et de sécurité a été mis sur pied et ses membres se sont réunis plus de 20 fois au cours de l'année 2010 pour se pencher sur divers enjeux, dont la circulation des véhicules sur le site de la mine et les méthodes de travail sécuritaires dans les endroits clos.

Si nous tenons compte du fait que nous n'avons enregistré aucun accident entraînant une perte de temps, nous pouvons certainement affirmer que les mesures que nous avons mises en place sont efficaces. Nous n'en serons pas moins vigilants pour autant et nous continuerons de mettre la santé et la sécurité en tête de la liste de nos priorités pour que le bilan de l'année qui s'annonce soit encore meilleur.

La santé et la sécurité à Hammond Reef

Nous sommes en train de mettre en place des normes en matière de santé et de sécurité au camp minier de même qu'à notre poste municipal. Nous avons aussi réalisé des travaux importants dans ce domaine en construisant deux aires d'atterrissage destinées aux hélicoptères d'urgence médicale MEDEVAC et en reliant par radio le camp minier et le bureau d'Atikokan. De plus, les employés ont dû suivre une formation pointue sur la santé et la sécurité. Nous avons mis en place un mécanisme de suivi afin de nous assurer que nos politiques sont adéquates. À ce titre, un audit externe a eu lieu en janvier 2011.

Le coordonnateur en santé et sécurité du site Hammond Reef a le devoir de favoriser l'adoption de pratiques de travail sécuritaires et il doit effectuer les vérifications adéquates pour s'assurer que les entrepreneurs et les entreprises de forage respectent les normes de santé et de sécurité que nous avons mises en place.

Superviseurs : Quatre modules de formation

Tous les superviseurs à Hammond Reef ont dû suivre une formation répartie en quatre modules : Inspection méthodique du milieu de travail; Lois et règlements; Diligence raisonnable; et Enquête sur les accidents. Nous nous assurons que nos superviseurs possèdent les compétences nécessaires en évaluant leur formation, leur expérience et leurs aptitudes de gestion. Nous nous faisons un devoir de mettre l'accent sur ces trois éléments essentiels dans le but d'assurer que nos employés jouissent d'un milieu de travail sain et sécuritaire.



La minière
nouvelle
génération.

Siège social 1100, av. des Canadiens-de-Montréal, Bureau 300, C.P. 211, Montréal, Québec, Canada H3B 2S2 | **T** 514.735.7131

Centre de Relations Communautaires 864, rue Royale, C.P. 2040, Malartic, Québec, Canada J0Y 1Z0 | **T** 819.757.2527

TSX: OSK | Deutsche Boerse: EWX | ir@osisko.com | www.osisko.com